



**SCOUTS
GUIDES**
DE FRANCE

COMPAGNONS

➤ L'EQUIPE COMPAGNONS : NOMBRE DE COMPAGNONS

“L'équipe est un lieu d'écoute, où chacun peut se risquer, dire ses rêves et ses fragilités. Un espace pour dialoguer, réfléchir, et mieux comprendre ensemble le monde, les relations, la place de chacun, les beautés et les défis de la planète. L'équipe, c'est à la fois le risque de la confrontation et la chance de l'écoute. Chacun peut y être ce qu'il est, tant en apprenant à mieux vivre ensemble.”

Extrait du GPS compagnons

L'équipe nationale compagnons rappelle qu'**une équipe compagnons**, que ce soit en **T1**, en **T2** ou en **début de T3** est composée de **3 à 7 compagnons**.

Le nombre maximum est de 7 qu'il convient de ne pas dépasser dès le début du T1. En petite équipe, il y a une dimension plus humaine dans la rencontre, dans la prise de parole et dans l'intégration de chacun. Chaque compagnon peut plus facilement trouver sa place, participer au choix des expériences et donner son avis.

Le nombre minimum est de 3, car en-dessous, la vie d'équipe n'est pas possible. Si le **compagnon** est **isolé** ou s'ils ne sont que deux, il faut bien sûr les encourager à vivre le T1, même de manière isolée, et à constituer une équipe (jumelage, recrutement, etc.) pendant ce premier temps !

Être une équipe de 3 à 7 compagnons favorise la rencontre, qui est le cœur de la proposition pédagogique compagnons, et permet de développer un travail en équipe efficace, propice à la valorisation des compétences interpersonnelles, au développement des capacités de leadership de chacune et chacune, ainsi que du sens des responsabilités et d'appartenance. Être plus de 7, c'est imposer au partenaire qui accueille l'équipe une charge trop importante pour lui et courir le risque d'une équipe qui vit en vase clos.

L'objectif du T1 est de "faire équipe" : la composition de l'équipe doit donc intervenir au début de l'année pour que les compagnons vivent ensemble. Trop d'équipes se scindent trop tard lors du camp d'été T1.

Cette décision est le fruit de nombreuses années d'expériences, de retour d'équipes compagnons et de partenaires internationaux. **Enfin, d'un point de vue légal, l'accueil de 7 mineurs et plus est soumis aux règles de l'accueil collectif de mineurs** (déclaration, encadrement par des chefs formés).

Delphine DAUBANTON

Responsable nationale
Compagnons

Gaëtan MONOT

Délégué national
Education Pédagogie Activités

Coline GARNIER

Déléguée nationale
International